



Conseil communal de Gimel

Conseil communal de Gimel

Séance du mercredi 2 mai 2018

A 20h15 au foyer de la grande salle

Présidence : M. Alain Bussard, Président

Le Président souhaite la bienvenue à Madame la Syndique, à Mesdames et Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux pour cette séance et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales.

Il donne ensuite la parole aux scrutateurs pour l'appel.

Excusé(e)s : Mme Stéphanie Le Coultre, MM Sébastien Debonneville, Denis Humbert, Florian Magnin, Jean-Marie Pasche, Stéphane Pichon, Jean-Marie Renaud, Jean-Michel Renaud, John Reymond, Guillaume Saouli, Andrea Tasinato et Julien Wolf.

Le quorum est atteint

Le Président ouvre la séance.

Il demande s'il y a une observation ou une proposition de modification de l'ordre du jour.

1. Adoption du procès-verbal du 27 mars 2018
2. Communication du bureau
3. Préavis N° 02-2018 « Comptes 2017 » - Rapport de la Municipalité
4. Informations de la Municipalité
5. Divers et propositions individuelles

Il n'y a aucune observation.

1. Adoption du PV du 27 mars 2018

Philippe Rezzonico : à la page 2, la médaille d'or décernée à MM Serge Kursner et Rudolf Dummertmuth : indiquer de quel concours il s'agit (« *World Championship Cheese Contest* » qui a eu lieu du 6 au 8 mars 2018 à Madison (Wisconsin) aux États-Unis)

Le PV, avec sa modification, est accepté à l'unanimité. Le président remercie sa rédactrice.

2. Communication du bureau

Courrier :



Conseil communal de Gimel

- La famille Croisier a adressé une lettre au Président du Conseil, afin de faire part à ce dernier ainsi qu'au Conseil, du danger engendré par des véhicules qui circulent à vive allure sur le Chemin Planet et l'augmentation prévue des véhicules lors des travaux de la Grand'Rue. Le Président et la Municipalité en prennent bonne note.

Informations :

- Jusqu'à la mi-avril, les fontaines de Pâques ont pu être admirées et ce grâce à l'ADIG et des décorateurs ;
- Le samedi 14 avril, « l'Harmonie », le Chœur d'Hommes Gimel-Yens s'est produit lors de son concert annuel ;
- Les 20, 21 et 22 avril la Troupe Artistique de Gimel (TAG) a présenté son spectacle Joe Dassin Forever ;
- Le samedi 28 avril, la Fanfare de Gimel a organisé son repas de soutien

Les dates à retenir :

- La date de la visite du nouveau collège est avancée au mercredi 16 mai à 17h30, suivie d'un apéritif ;
- Le mercredi 19 septembre, le tir annuel du Conseil aura lieu ;
- Le samedi 29 septembre, l'inauguration du nouveau collège ;
- Le prochain conseil communal du 28 juin clôturera la deuxième année de cette législature. Contrairement à ce qui a été dit lors de la séance du Conseil, celui-ci aura lieu comme d'habitude au foyer de la grande salle, suivi d'un apéritif.

3. Préavis N° 02-2018 « Comptes 2017 » - Rapport de la Municipalité

Le Président passe la parole à la Municipalité pour la lecture des conclusions du préavis.

Philippe Rezzonico lit les conclusions du préavis municipal :

« En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs :

- *Vu le préavis No 02-2018 de la Municipalité ;*
- *Où le rapport de la Commission de gestion*
- *Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;*

Décide

- 1. D'adopter les comptes 2017 tels que présentés avec un déficit de Fr. 189'159.41 ;*
- 2. D'en donner décharge à la boursière, d'en donner décharge à la Municipalité ;*
- 3. De donner décharge de son mandat à la commission de gestion.*

Adopté par la Municipalité, dans sa séance du 17 avril 2018. »



4. Informations de la Municipalité

Sylvie Judas : informations concernant le recrutement du personnel communal :

- Le contrat de Monsieur Mathieu Pesenti s'est terminé au 30.04.2018, avec remise de son appartement et état des lieux ce même jour ;
- Remplacement responsable espaces verts : une annonce a été publiée au mois de mars 2018, 49 dossiers reçus, 3 personnes ont été vues en entretien. La personne retenue en finalité a accepté une place à l'État de Vaud. Finalement, aucune d'entre elles n'a pu être engagée. Ce recrutement va être remis à des agences de placement. Pour le moment, la Commune est toujours en effectif restreint. M. Jean-Daniel Reymond prend sa retraite au 30.06.2018, mais reste à disposition en cas de besoin notamment lors de ce mois d'août.

5. Divers et propositions individuelles

Doris Christen : le passage piéton sur l'Avenue de la Rosière en face du collège du Marais ne sera plus pris en charge par une patrouilleuse, un avertisseur lumineux étant en place. Cette information est-elle exacte ?

Laurent Guignard : actuellement, c'est une surveillante de place qui occupe cette fonction. Or, la Police cantonale vaudoise a informé la Commune et l'ASSAGIE qu'il est strictement interdit d'occuper ces deux fonctions en même temps. L'ASSAGIE étant à cours de personnel en ce moment, il est difficile de trouver une remplaçant-e. Dès que l'avertisseur lumineux sera en fonction, cette personne sera à la surveillance de la place des bus et aidera en cas de demande à faire traverser les petits non-accompagnés. Cette dernière sera toutefois essentiellement surveillante de place.

Valérie Theintz : a visionné le film sur le Népal, créé par le Centre des Jeunes lors de leur séjour humanitaire. Elle tient à remercier la Commune de leur permettre de faire ce genre de voyage.

Pierre-Yves Correvon : l'élagage de la haie sur le Chemin Planet est un massacre, il se demande si cette dernière appartient à la Commune ?

Philippe Rezzonico : prend note de cette remarque et répondra au mieux à cette question lors du prochain conseil.

Jean-Jacques Clerc : cette haie appartient à la famille Baiche. Des instructions quant à l'élagage de cette dernière leur avait été données à l'époque. Il constate en effet que malgré les informations transmises, le travail n'est pas très propre.

Pascal Ciaburri : Où en est l'installation de l'antenne Swisscom ?

Sylvie Judas : en effectuant le forage, des drainages ont été abîmés. Une relance a été faite il y a 15 jours. Elle sera toutefois mise en service cet été, selon leurs dires.



Conseil communal de Gimel

Pierre-Yves Correvon : au vu de la dégradation déjà importante du tronçon de la route de Bauloz, fait l'année passée, un état des lieux devrait être envisagé dans le délai de la garantie avec le bureau Sabert SA. Tient également à partager son constat d'incivilité des citoyens à la déchetterie. Invite les Conseillers communaux assermentés, à intervenir quand les paroles dépassent les actes.

Christophe Pasche : à la maison de Commune, l'imprimante dans la salle à côté de celle des commissions ne fonctionne pas. Est-il possible d'obtenir une formation pour les commissions, pour imprimer des documents et les rapports

Sylvie Judas : en parle à M. Vonnez et demande de prendre contact directement avec lui afin qu'il puisse expliquer comment ces imprimantes fonctionnent. Profite de cette intervention pour féliciter vivement la commission de naturalisation, qui a siégé très fréquemment ces derniers mois. Elle a eu l'opportunité d'y participer à plusieurs reprises et constate qu'il n'est pas toujours évident de prendre les décisions quant aux candidats qui s'y présentent.

Cyril Messieux : une nouvelle terrasse a été installée au bâtiment multifonction côté Jardin anglais, alors qu'il y en avait déjà une, côté Est.

Sylvie Judas : ces tables ont été installées suite à une demande de l'UAPE. Le Canton adjuge des indemnités afin de faire certains travaux. Demande d'installation de tables l'année passée déjà par la Directrice de l'UAPE. La Municipalité n'était, dans un premier lieu, pas très favorable à cela. Finalement, une convention entre l'UAPE et la Municipalité a été signée stipulant que la fourniture, l'aménagement de ces tables sont à la charge de l'UAPE, ainsi que le nettoyage autour de celles-ci et tout entretien y relatif. Aucune responsabilité de la Commune. La terrasse côté Est n'est pas encore aménagée car il y a des soucis d'entretien et de déprédation.

La parole n'est plus demandée.

Pour rappel, la prochaine séance a lieu jeudi 28 juin 2018, au foyer de la grande salle suivie d'un apéritif.

Le Président remercie les employés communaux pour la mise en place de la salle.

Après le contre-appel, le Président lève la séance, il est 20h45.

Le Président

La secrétaire

Alain Bussard

Melissa Fernandes